



Compte-Rendu Perspectives d'aménagement de la rue de St Cloud Réunion Publique N° 3

Mercredi 12 octobre 2022

Mission de quartier Plateau/Mont Valérien

Rédaction : Z. BENOUDIBA
Chef de Projet

Elus Présents : G. Gauché-Cazalis, adjoint au maire délégué à l'Espace Public; J. Pinto Martins, conseiller municipal en charge du conseil de quartier; E. Fossati, conseillère municipale, déléguée à la participation citoyenne ; V. Soulage, Conseiller Municipal délégué au vélo et mobilités douces ; H. Allal, conseiller municipal, délégué aux Sports
Direction/Services : I. De Miguel, Directrice Générale Adjointe, C. Reyes, directeur du service Infrastructure ; Z. Benoudiba, Chef de Projet du quartier ;
Bureau d'Etudes : A. Monin, bureau d'étude Camino

85 personnes présentes

Un problème de distribution du courrier d'invitation a été remonté par les riverains, notamment ceux de la rue du Dr Charcot ; nous avons signalé ce problème au service communication qui l'a transmis à son prestataire de distribution. Selon leurs retours, toutes les boîtes ont été distribuées ; une vigilance particulière sera de mise lors de la prochaine distribution, notamment en contactant certains riverains pour savoir s'ils ont bien reçu l'invitation.

Nous présentons nos excuses aux personnes qui n'auraient pas reçu l'invitation.

1. INTRODUCTION (par Gilles Gauché Cazalis)

➤ Contexte et Historique de la démarche

Le secteur de la rue de St Cloud et la rue en particulier font l'objet depuis quelques années de constats de dysfonctionnements en termes de circulations motorisées et piétonnes.

Depuis le début de ce mandat, la volonté des élus est de répondre à ces dysfonctionnements en partageant les constats avec les riverains et en proposant des pistes d'aménagements qui permettront de pacifier ce secteur en offrant plus de place aux mobilités douces.

Cette 3^{ème} réunion publique, suite aux 2 premières qui ont permis de définir un principe d'aménagement de la rue (cf. voir comptes rendus sur www.nanterre.fr), la rendant en sens unique dans le sens de la montée, a pour **objectif de définir une des options d'aménagement du carrefour Chailliers/St Cloud.**

➤ Démarche de concertation (par E. Fossati)

Depuis début 2021, et le vote du budget participatif par les habitants, nous avons organisés avec les services concernés plusieurs concertations :

- diagnostic en marchant le 28 mai 2021: ceci a permis d'identifier les dysfonctionnements de la rue de St cloud et d'établir un relevé; une quinzaine d'habitants riverains a participé à ce diagnostic, en compagnie des élus suivants : Jose Pinto, Gilles Gauche et E. Fossati
- réunion publique, 10 février 2022 : cette réunion a permis de définir avec la quarantaine d'habitants présents (tous riverains du secteur) un principe d'aménagement parmi 4 proposés ; le principe retenu (n° 3) consiste à rendre la rue de St cloud en sens unique dans le sens montant (Nord -Sud), et, d'aménager une zone « tampon » au carrefour St cloud/Sergent/Chailliers afin de pacifier la zone des écoles et centres de loisirs.

Suite à cette réunion, le service infra a procédé à la mise en place provisoire de ce principe, rendant la rue de st cloud à sens unique dans le sens de la montée ; la zone tampon n'a pas encore été mise en place, due à la prise en compte de la circulation du petit bus 559

- réunion publique, 31 mai 2022 : cette fois-ci, la réunion en présence d'une soixantaine de riverains a permis de réfléchir à l'aménagement des différentes sections de la rue de st cloud et de la manière d'intégrer les points suivants :
 - trottoirs : élargissement des trottoirs à certaines sections
 - stationnement : rajouter, enlever ou modifier certaines places de stationnement
 - intégration des pistes cyclables

Cette réunion s'est faite sous forme d'atelier, composé de 5 groupes de travail qui ont chacun fait des propositions d'aménagement des thèmes précités

Tous les comptes rendus figurent sur le site de la Ville, via le lien suivant : <https://www.nanterre.fr/3851-consultez-les-comptes-rendus-des-annesprecedentes.htm>

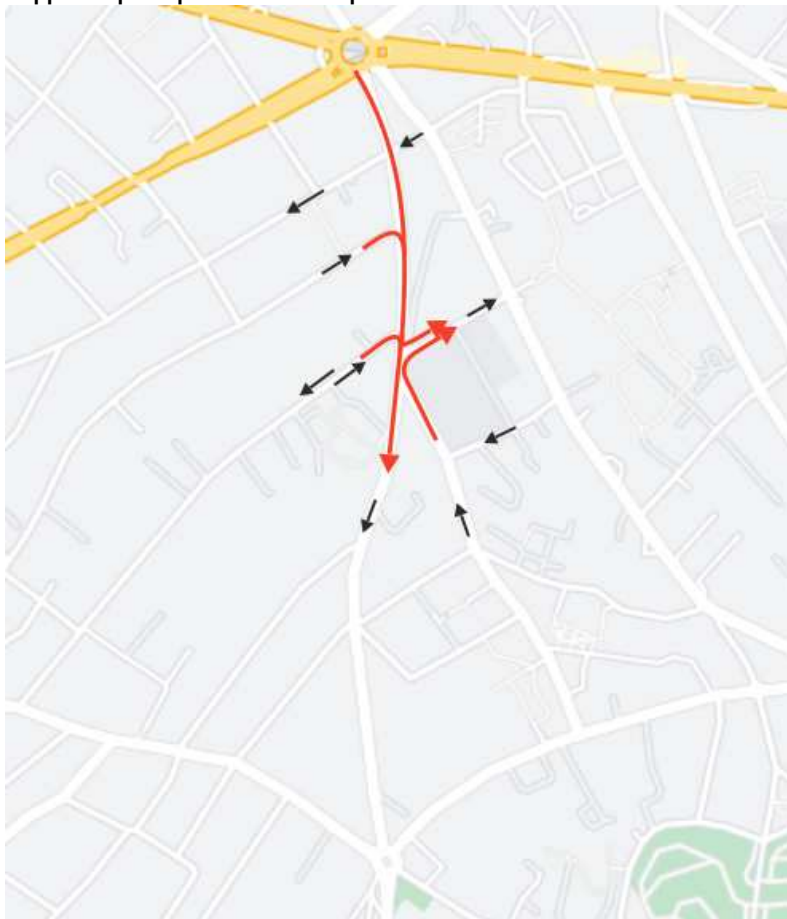
Les propositions issues de cet atelier ont fait l'objet de propositions adaptées de la part du bureau d'étude et services de la Ville afin d'échanger sur ces scénarii lors de la présente réunion

Rappel synthèse des ateliers :

- ⇒ Diminuer les flux et les vitesses (plateau, chicanes, écluses, ...) unanime
- ⇒ Élargissement des trottoirs unanime
- ⇒ Insertion d'un aménagement cyclable majoritaire
- ⇒ Modalités d'insertion des aménagements cyclables, dans le sens de la circulation ou à contresens, non discriminées
- ⇒ Maintenir l'accès Charcot depuis Chailliers, non discriminé
- ⇒ Inversion Pierre Larousse évoquée
- ⇒ Le stationnement latéral entre Ombraies et Charcot majoritaire
- ⇒ Végétalisation majoritaire
- ⇒ Coupure Bas => Haut non discriminée

(Non discriminé : égalité dans les avis prononcés ou non renseigné)

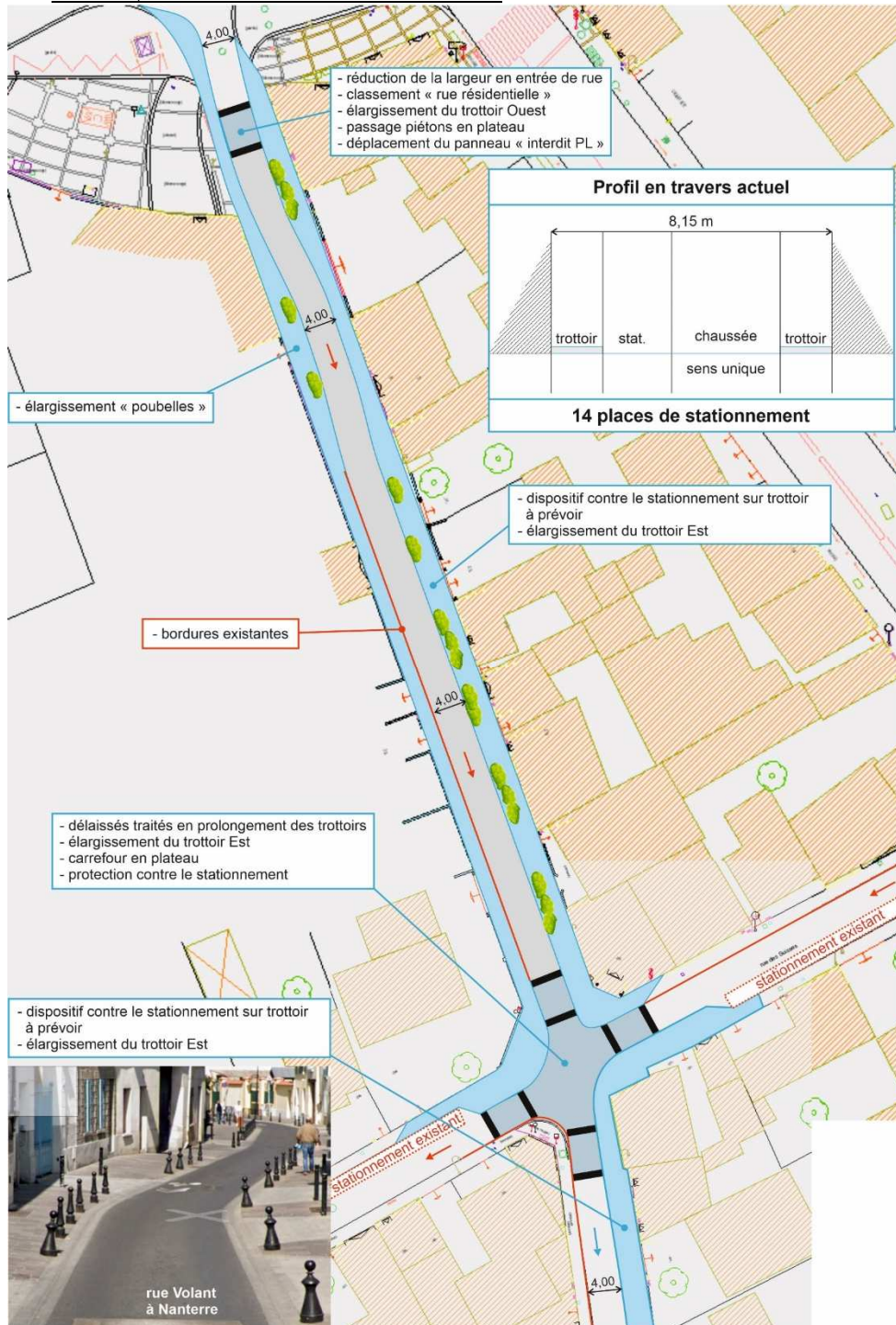
Rappel du principe en cours d'expérimentation :



2. PRESENTATION DES PROPOSITIONS ADAPTEES (cf. : voir diaporama)

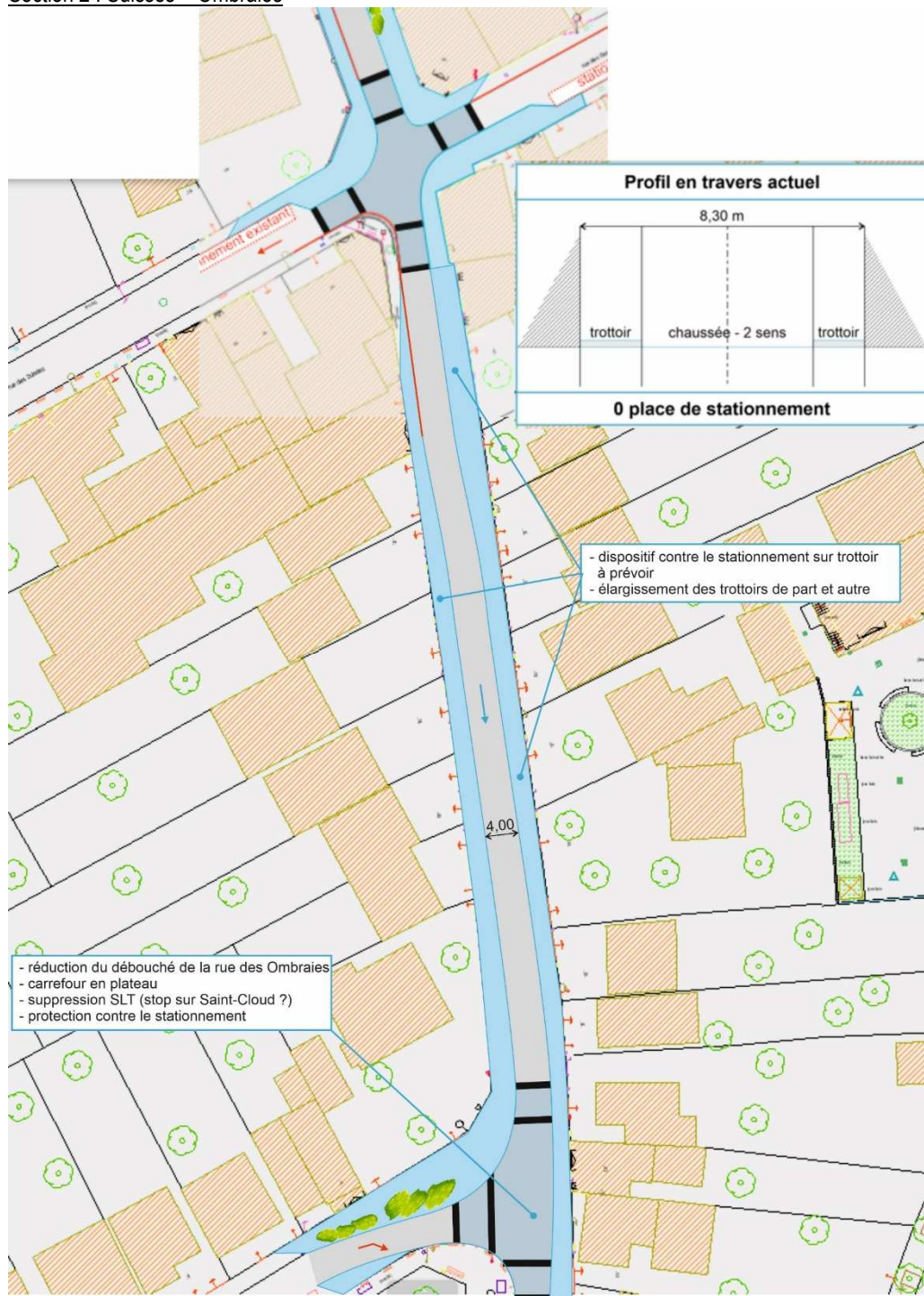
AMENAGEMENT DES DIFFERENTES SECTIONS

• Section 1, Place de La Boule vers rue des Suisses :

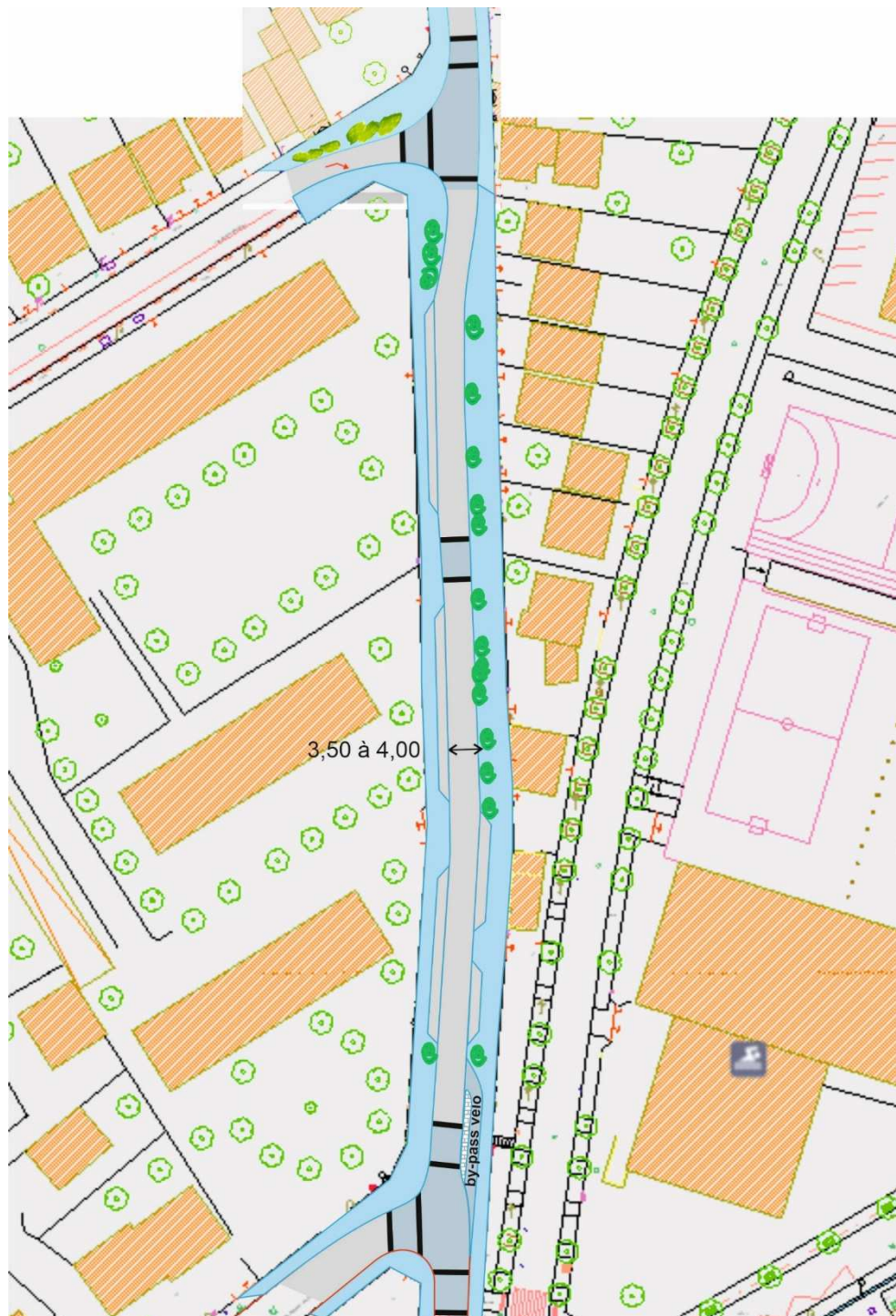


- Suppression du stationnement côté Ouest (à droite dans le sens montant)
- Elargissement du trottoir Ouest
- Réduction de la largeur en entrée de rue
- Classement « rue résidentielle »
- Passage piéton en plateau
- Déplacement du panneau « interdit aux PL »

La majorité des personnes présentes à la réunion souhaitent le maintien du stationnement sur cette première section. Toutefois, une réflexion sur ce sujet est nécessaire car le maintien du stationnement pose problème quant à la continuité de la piste cyclable ainsi que la sécurité des cyclistes. La réflexion sur ce sujet se poursuivra lors du prochain atelier début 2023.



- ⇒ Voie suffisamment large pour autoriser la circulation des vélos à contresens et le dépassement de vélos dans le sens montant (3,50 m à 4,00 m)
- ⇒ Dispositifs anti-stationnement à prévoir, notamment aux abords du garage angle Sud-Ouest Suisses x Saint Cloud
- ⇒ Trottoirs élargis de part et d'autre
- ⇒ Carrefours traités (plateau, revêtement, ...)

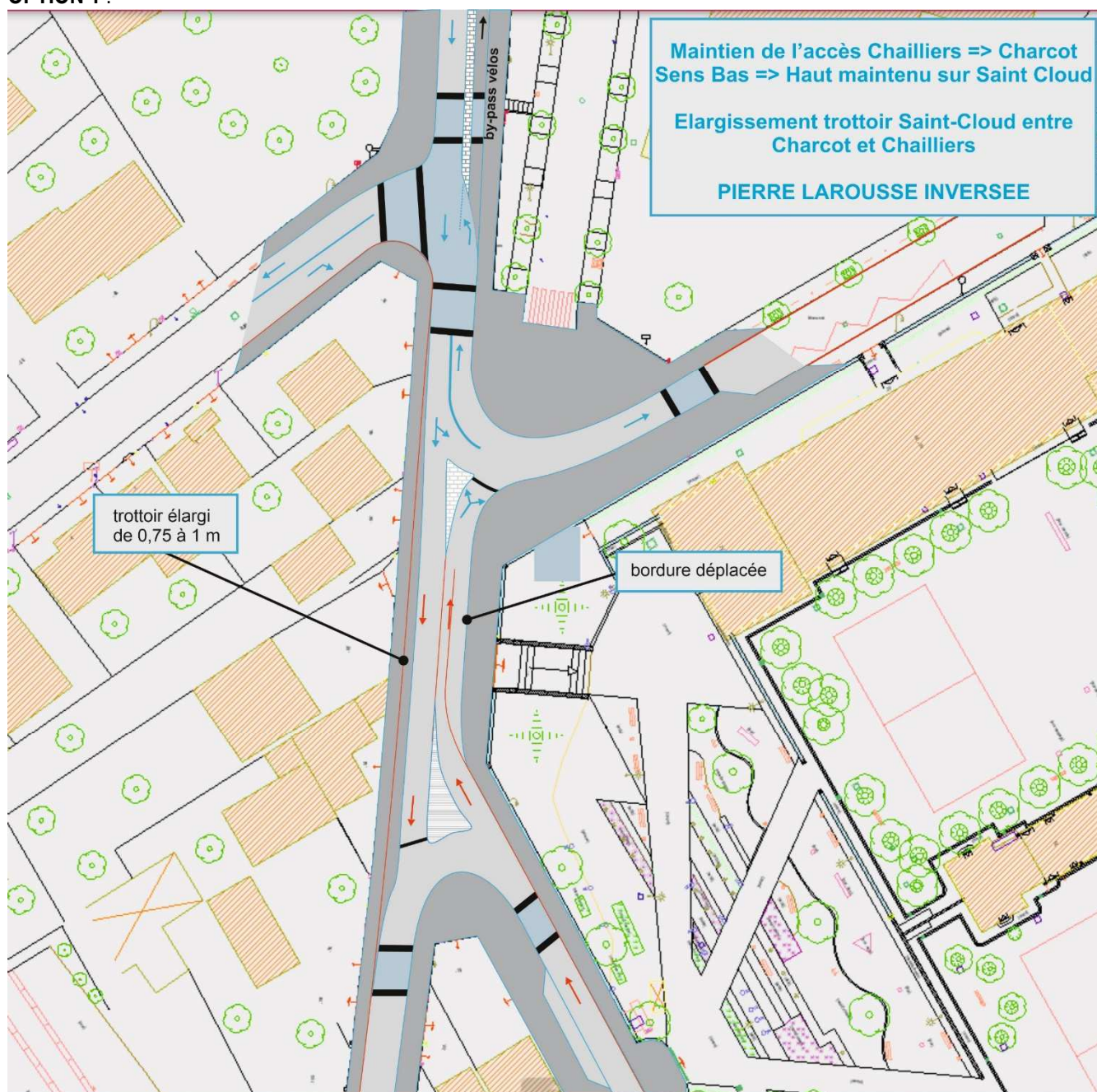


- ⇒ Voie suffisamment large pour autoriser la circulation des vélos à contresens et le dépassement de vélos dans le sens montant
- ⇒ Insertion de stationnement latéral pour restituer l'offre initiale de 17 places
- ⇒ Végétalisation, utilisée également pour empêcher le stationnement sur trottoir et créer un effet de paroi (vitesse)
- ⇒ Déhanchement de la voie pour contraindre les vitesses
- ⇒ Insertion d'un passage pour piétons intermédiaire
- ⇒ SLT (feu rouge) St Cloud / Ombrages à déposer : installation d'un panneau *STOP* sur Saint-Cloud ?

CARREFOUR SAINT CLOUD/SERGENT/CHAILLIERS

2 options d'aménagement du carrefour proposées :

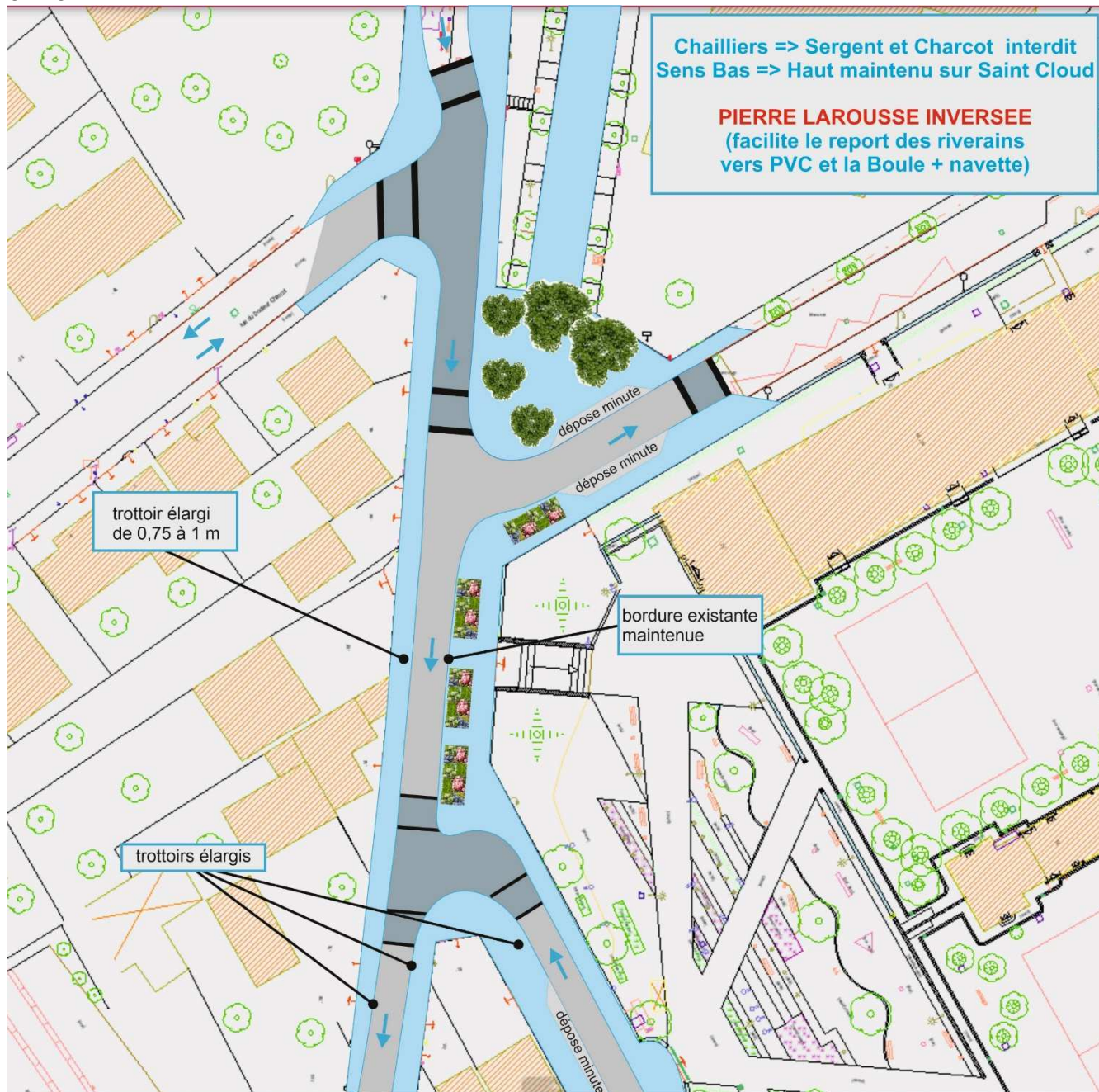
OPTION 1 :



- Maintien de la desserte de la rue du Docteur Charcot depuis la rue des Chailliers
- Optimisation des délaissés : accès allée des Marronniers, espace central
- Circuit navette maintenu
- Accessibilité riveraine non contrainte

- ✓ **Fonctionnement actuel globalement maintenu, peu qualitatif**
- ✓ **Peu d'espaces gagnés pour les piétons**
- ✓ **Ambiance routière actuelle prépondérante et peu de végétalisation**

OPTION 2



Option qui répond aux objectifs de pacification et sécurisation

- Fonctionnement favorable à des aménagements qualitatifs et à la déambulation des piétons
- Meilleure compréhension fonctionnelle
- Insertion de végétalisation
- ✓ *Contrainte navette depuis Chailliers*
- ✓ *Contraintes de temps de parcours pour les riverains*

A l'origine, le projet prévoyait une coupure complète (zone tampon) au carrefour St Cloud/Prévert/Chailliers, rendant ce carrefour imperméable à la circulation des véhicules dans le sens montant et descendant

Finalement, afin de préserver la circulation du bus 559, l'option 2 maintient son circuit dans le sens de la montée (Nord – Sud) ; par contre, la jonction Chailliers – St Cloud - Sergent n'est plus permise.

L'inversion de sens de la rue P. Larousse permet de conserver la desserte du quartier par la navette et permet aux riverains de la partie Nord de rejoindre PVC dans de meilleures conditions

C'est cette option qui sera expérimentée début janvier 2023 ; un courrier d'information sera envoyé pour prévenir les riverains. Il ne sera donc plus possible de rejoindre la rue P. Sergent par la rue des Chailliers à partir de cette date.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- Comment garantir l'interdiction de circulation des PL sur la rue de St Cloud ?
Au travers de plusieurs aménagements :
 - Rétrécissement de l'entrée de la rue de St Cloud au niveau de la place de La Boule
 - Rétrécissement de la voie de la 1^{ère} section (Boule-Suisses) par l'insertion d'une piste cyclable
 - Aménagement de plateau surélevé à chaque carrefour
 - Indication de zones contraintes pour les PL sur les logiciels type « Waze »
- Pourquoi est-on revenu sur la zone tampon en permettant l'accès montant ? cela ne changera pas le flux de véhicules, notamment en transit, des résidents de l'éco quartier de Rueil
Plusieurs raisons pour garder ouvert le sens montant au niveau du carrefour :
 - Permettre l'accès aux riverains des 4 maisons situés au niveau du carrefour
 - Permettre le passage du bus 559
 - Eviter aux résidents de la rue de Garches de faire tout un détour pour accéder à cette rue depuis la rue de St Cloud
- La question du stationnement sur la 1^{ère} section (La Boule/Suisses) est à arbitrer; supprimer le stationnement permet :
 - D'insérer une piste cyclable et d'élargir le trottoir EstMAIS,
 - Rend difficile l'attractivité des commerces autour de La Boule et risque de stationnements sauvages**Une réflexion à l'ensemble du secteur sera étudiée et débattue lors des prochains ateliers sur l'ensemble du secteur**
- Dépose des enfants aux écoles Ferry : peut-on installer des zones de dépose minute ?
Non, car selon nos expériences passées, non seulement elles ne sont pas respectées (stationnement hors dépose minute) mais cela crée des conflits entre usagers
- Pacifier la rue des Chailliers en réduisant la circulation des véhicules
Possible en inversant la rue Pierre Larousse ; cependant, étant donné que la rue P. Larousse déboucherait sur la rue PVC, qui est une route départementale, une étude en lien avec le département est nécessaire pour en étudier la faisabilité
- Aménager l'allée des Marronniers en pistes cyclables et l'ouvrir de manière ponctuelle aux heures de pointes pour permettre le stationnement ponctuel ?
Il est malheureusement impossible d'aménager l'allée des Marronniers ; en effet, celle-ci est un legs d'un Nanterrien qui a imposé comme seule condition de ne jamais l'ouvrir à la circulation

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS RETENUES

- **Carrefour St Cloud/ Sergent / Chailliers : option 2 retenue**
- **Réflexion à poursuivre sur le stationnement de la 1^{ère} section en l'intégrant à l'ensemble du secteur**

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE : début 2023

Un travail collaboratif sera effectué lors de la prochaine réunion concernant l'aménagement des différentes sections

